

Une convention tripartite entre Claville, Cailly et Esteville, pour la réorganisation scolaire

Le maire de Claville-Motteville, François-Régis Du Mesnil, a présenté ses vœux à ses administrés et aux élus des autres communes, en présence du sénateur Pascal Martin, de la vice-présidente du Département Nathalie Lecordier et du président de la Communauté de commune Inter Caux Vexin Éric Herbet...

L'élu a brièvement rappelé les faits marquants de l'année 2024, mariages, fêtes communales, aménagements divers, mais il a surtout insisté sur les changements à venir en 2025. La plus importante transformation sera la réorganisation scolaire.

Quel usage pour l'actuelle école ?

Il n'y avait actuellement qu'une classe à Claville-Motteville, ce qui était source d'isolement autant pour l'enseignante que pour les enfants : une convention tripartite a donc été signée entre Cailly, Esteville et Claville-Motteville. À la prochaine rentrée, Esteville accueillera dans des locaux modernes les maternelles, les CP, CE1 et CE 2 et de son côté, Cailly accueillera les CM1 et CM 2. Les locaux de l'école actuelle seront transformés en espace pour la culture, pour la jeunesse ou les associations. Les réflexions sont en cours.

Vidéoprotection au programme

Le maire est également revenu sur la transformation du PLU (Plan local d'urbanisme) en PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal) : les résultats aboutiront en 2026. Après de récents cambriolages, l'installation d'une vidéoprotection est prévue. Dans un autre registre, le maire a signalé que la défense incendie va être renforcée, même s'il n'existe pas de nouveau projet de construction. Enfin, l'éclairage LED sera finalisé.

François-Régis Du Mesnil a ensuite donné la parole à Nathalie Lecordier qui a rappelé le rôle du Département qui s'investit au niveau des collèges, qui intervient par le biais de la Maison Des Personnes Handicapées (MDPH), qui aide les Seinomarins à mieux vivre chez eux lors-

qu'ils vieillissent ou qui les soutiennent en cas d'accidents de la vie, pour ne citer que quelques exemples.

Puis, Pascal Martin a indiqué que le Sénat représentait les territoires, communes, intercommunalités, régions. Pour lui, il est nécessaire de préserver le maillage grandes villes, petits villages. Il a insisté sur la différence qui existe entre les mairies et l'État au niveau du budget, « **les premières doivent voter le budget à l'équilibre alors que l'État creuse, lui, une dette abyssale depuis des décennies** ».

Une gestion de l'eau bientôt intercommunale

Éric Herbet a pour sa part insisté sur la nouvelle compétence que va prendre la communauté de communes, à savoir la gestion de l'eau, ce qui permettra d'harmoniser l'ensemble du territoire et de libérer d'une contrainte les syndicats d'eau.

Le maire a ensuite invité les nouveaux habitants à s'avancer, ainsi que les parents de nouveau-nés, parmi lesquels Ambre et Édouard, des jumeaux nés le 17 décembre 2024.





Le maire de Clerville-Motteville, François-Régis Du Mesnil. Le Bulletin



Les jumeaux nés en décembre 2024 dans les bras de leurs parents. R Thieulent